

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature impérativement par écrit à la SAFER à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la SAFER, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature SAFER pour être effectivement candidat devant les instances SAFER, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre Date limite de dépôt : 24/02/2020

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
<b>14 CALVADOS - 02 31 47 23 60</b>							
AURSELLLES SECTION ANCTOVILLE	"Les Grandes Landes - Torteval-Quesnay"	3	50	90	○	□	▲
MEZIDON VALLEE D'AUGE SECTION CREVECOEUR EN AUGE	Cour de la Vignerie	6	24	76	◐	□	▲
Propriété avec maison d'habitation + annexes et parcelles en nature d'herbage							
DIALAN SUR CHAINE SECT. LE MESNIL-AUZOUF	La Loge Cauvette	5	44	30	◐	□	▲
Maison d'habitation et bâtiments d'exploitation avec parcelle en nature de labour							
<b>PROPRIÉTÉ ÉQUESTRE</b>							
CRICQUEVILLE-EN-AUGE	La Belle Epine, Le Moulin	5	31	80	◐	□	▲
Propriété à usage équestre							
<b>50 MANCHE - 02 31 47 23 64</b>							
VILLEDIEU LES POELES ROUFFIGNY (SECTION VILLEDIEU LES POELES) EXTENSION LA TRINITE	La Feuchellerie	4	93	49	○	□	▲
QUIBOU	Le Foc	3	69	55	○	□	▲
ST LAURENT DE CUVES	Forien	2	40	00	○	□	▲
CUVES	Forien	6	57	40	○	□	▲
MOYON VILLAGES (SECTION MOYON)	La Hédouvière	9	15	27	○	□	▲
<b>27 EURE – 02 35 59 66 97</b>							
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>							
TRIQUEVILLE - EXTENSION : MARTAINVILLE	côte Fouquer - Campagne de la Fresladière	6	20	92	◐	□	▲
cession d'une exploitation maraichère menée en agriculture biologique							
NASSANDRES SUR RISLE - EXTENSION : PLASNES	Le bois Lubin, La Bretterie, Ferme de Trompe Souris, Village de Carsix	35	79	86	◐	□	▲
Transmission d'une exploitation entière avec corps de ferme, reprise de cheptel vif et de matériels.							
<b>76 SEINE-MARITIME – 02 35 59 66 93</b>							
CRICQUETOT L'ESNEVAL - ECRAINVILLE	"La Barre" "Hameau de l'Ecluse" "Hameau de la Grande Rue" "Hameau du Presbytère"	57	73	57	○	■	▲
57 ha 73 a 57 ca sous réserve d'arpentage en location par bail de 25 ans avec reprise de cheptel mort et stock.							
SERQUEUX	"Les Ruisseaux"	3	52	20	○	□	▲
BREMONTIER MERVAL	"Haut Durand" "33 Chemin du Haut Durand"	4	91	84	◐	□	▲
Propriété rurale avec maison d'habitation et dépendances							
FRY	"Mont Robert"	9	13	40	○	□	▲
SAINT SAIRE	"Les Aulnaies"	27	44	22	○	□	▲
Bien occupé à rétrocéder en placement							
BEAUBEC LE ROSIERE	"Le Bel Endroit"	6	66	60	○	□	▲
Bien occupé à rétrocéder en placement							
FORGES LES EAUX	"Monts Saint Denis"	23	68	56	◐	□	▲
Haras disposant d'une maison d'habitation et d'installations spécialisées en élevage équin							
BORDEAUX SAINT CLAIR	"Les Côtes"	1	38	55	○	□	▲
Biens libres au 29/09/2020.							